

Artemisia borealis

Artemisia borealis Pall., *Reise Statth. Russ. Reich.*, 3 : 755 (1776)

Artemisia campestris L. subsp. *borealis* (Pall.) H. M. Hall & Clem.

Armoise boréale

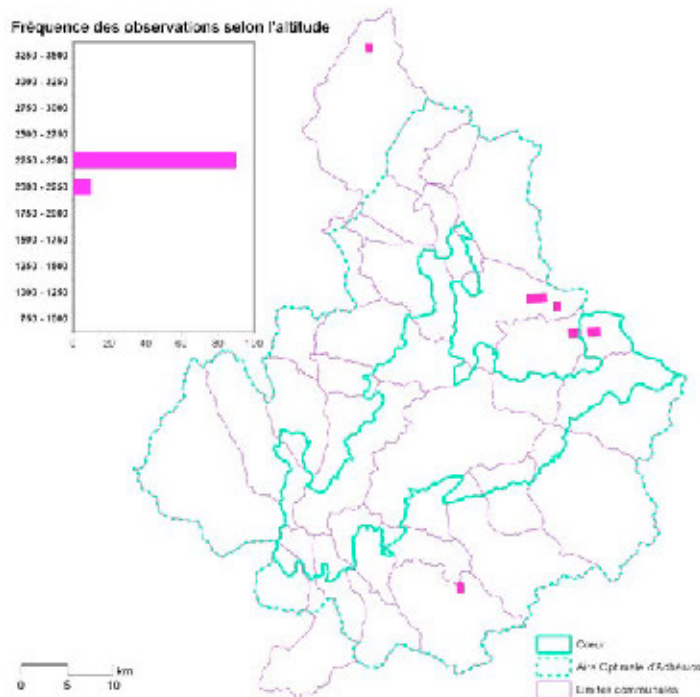
Assenzio nano

Asteraceae

Hémicryptophyte, chaméphyte

Arctico-alpin

Protection régionale Rhône-Alpes - LRN, tome I - LRRR : vulnérable



© Parc national de la Vanoise - Michel Delmas

Éléments descriptifs

L'Armoise boréale est inodore. L'ensemble de la plante, haute de 10 à 20 cm, est couvert de poils soyeux argentés. La tige légèrement pourprée est le plus souvent simple, elle porte des feuilles divisées en lanières étroites et linéaires. Les capitules sont groupés sur une grappe presque unilatérale ; ils sont globuleux, larges de 5 à 6 mm et composés de fleurs tubuleuses jaunes, bordées de rouge. Cette armoise est bien distincte de l'Armoise des champs (*Artemisia campestris*) qui peut atteindre 80 cm de hauteur, dont les tiges rameuses se terminent par de larges panicules.

Écologie et habitats

Artemisia borealis ne se rencontre en Vanoise que dans l'étage alpin. Résistante à la sécheresse, c'est une plante pionnière, capable de coloniser les éboulis plutôt fins ainsi que les alluvions torrentielles et glaciaires, plus rarement les pelouses rocailleuses.

Distribution

Cette sous-espèce arctico-alpine est recensée sur le massif alpin en Suisse, en Italie et en France. Dans notre pays, elle a été signalée autrefois en Haute-Savoie mais n'a pas été retrouvée ; elle est actuellement connue en Savoie en Vanoise et dans le Beaufortain, ainsi que dans les Hautes-Alpes. Les plus belles populations sont localisées à Tignes dans le vallon de la Grande Sassièrre et à Val-d'Isère dans le vallon de Prariond. Les prospections menées par les agents du Parc national ont permis la découverte d'une nouvelle localité à Bramans en 2006. Par ailleurs, la station historique, découverte le 11 août

1866 par le chanoine Brunet (Perrier de la Bathie, 1917) à Bourg-Saint-Maurice, a été retrouvée 142 ans plus tard (Delahaye & al., 2009) !

Menaces et préservation

À la protection réglementaire dont bénéficie l'Armoise boréale, s'ajoute pour les populations de Tignes et de Val-d'Isère les protections respectives de la Réserve naturelle nationale de la Grande Sassièrre et du cœur du Parc national. Ces espaces gérés et suivis devraient donc constituer des territoires de référence pour la préservation de cette relique glaciaire sensible au pâturage. Beaucoup plus vulnérables sont les petites populations, limitées à quelques individus, de Bramans et de Bourg-Saint-Maurice pour lesquelles il est nécessaire de mettre en place un suivi afin de mieux connaître leur évolution et assurer ainsi leur prise en compte dans les activités s'exerçant sur ces stations.